

## Edito | Au lendemain de la leçon de Souillac rouvrir le grand chantier des communes rurales

**Avouons-le... Il y avait quelque chose de réjouissant à écouter ces humbles élus de la République, ces maires de communes, de villages, de quelques 200 à 300 habitants, confrontés au réel, à la vie quotidienne des Français, passer un savon à Emmanuel Macron. A ce jeune président, parti en campagne de reconquête, et prenant là un cours de démocratie participative qui, même si l'on a le droit de douter de sa capacité à en faire le plus grand profit, ne lui fera aucun mal. Tenez, par exemple, cette engueulade du maire de Saint-Cirgues, Christain Venriès, président des maires ruraux du Lot, qui l'invitait à modérer ses propos qui ont fait tant de mal et, au contraire, crispé les Français, rendant bien souvent impopulaire toute idée de réforme : « Arrêtez de stigmatiser, de mépriser, d'opposer... Arrêtez de jeter en pâture les plus faibles ! » Au-delà de la leçon, dans ces échanges lotois, depuis Souillac après ceux de Grand Bourghtheroulde, dans l'Eure, que de vérités entendues. Et qu'il ne semblait plus possible d'entendre, au prétexte qu'elles seraient devenues politiquement incorrectes, c'est à dire dans la doxa libérale du temps.**

A Souillac, terre d'Occitanie et de modération radicale, le même maire, en manière de porte-parole, a pointé la loi NOTRe, la qualifiant de « ruralicide »... Rien que cela. Retenons que derrière la formule il y a une interrogation, profonde et nécessaire, face à la nouvelle donne de l'intercommunalité. Cette obligation au regroupement des communes qui ne date pas d'hier mais s'est accélérée, ces dernières années, avec l'Etat sifflant la fin de la partie. Pour avoir suivi de près cet exercice que l'on nous permette, à l'heure du déficit démocratique, de la crise de la représentation, ces quelques remarques.

Le tout est parti, au fond, de ce qui serait un constat insupportable dans un Etat dont les technostructures restent fondamentalement jacobines : Comment est-ce encore possible que le cher et vieux pays revendique quelques 36.000 - 35 228 - communes ? Rien de pareil en Europe... Au nom de ce constat, souvent guidé par un souci d'économie et d'abaissement de la dépense publique, la logique institutionnelle peut, si l'on n'y prend garde, déboucher sur toujours plus d'éloignement du citoyen, de l'électeur, de la décision qui le concerne. De ces signes élémentaires de proche considération. Sur le mode : tiens, nous n'avons plus de cantonniers ! (traduire nous ne connaissons plus ceux qui entretiennent nos bords de routes et fossés) ; alors nous allons nous plaindre à la mairie du village qui promet d'alerter « l'interco » .. Caricature ? A peine, malgré les efforts de communication entrepris au sein de ces fameux EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale). Vrai problème de démocratie locale, d'autant plus aigu que les représentants des communes, au sein de LA Communauté de communes ou d'agglomération, ne sont pas vraiment élus sur un projet mais désignés sur chaque liste communale. Souligner cela c'est aussi entendre ce que disent ces maires qui jugent « inégalitaire » la fameuse DGF, la Dotation Globale de Fonctionnement dont le périmètre est fixé par l'Etat. Alors, selon que « vous êtes puissant ou misérable » ou plutôt très gros ou très petit, vous n'aurez pas les mêmes chances, ou services... et il vous faudra faire et faire des kilomètres, beaucoup de kilomètres, si vous le pouvez, pour accéder au service dont vous avez besoin. Après cela faut-il s'étonner que 23 maires du Lot aient démissionné depuis les dernières municipales ? Mais alors que faire ? Jeter la loi NOTRe aux orties ? Pas forcément, mais commencer par aménager la démocratie interne et cela peut tout à fait être entrepris, d'ici les prochaines municipales, en y agrégeant, pourquoi pas, la création de conseils citoyens qui sont une obligation dans les quartiers de la politique de la ville. Et puis oser, et nombre d'élus et de parlementaires issus du milieu rural y sont prêts, instituer une vraie péréquation fiscale entre les communes riches et les autres.

C'est à nos yeux un des grands défis, au cœur de la crise sociale et politique actuelle. Il faut mettre en chantier un Nouvel acte de l'Aménagement du territoire rural. C'est à dire bâtir, avec la volonté politique nécessaire, celle du président de la République, du gouvernement, du parlement, des collectivités territoriales – régions et départements qui sont en première ligne mais sans toutes les compétences nécessaires – des métropoles, une réponse à ce qu'il est convenu d'appeler la fracture territoriale. Une formule qui recouvre tout le champ de la vie économique, sociale, culturelle. Notons, à ce sujet, l'initiative prochaine, d'Assises du territoire en Gironde, maintenant que l'idée de la métropolisation imaginée par l'Elysée, pour le plus grand département de France, a été abandonnée par un Alain Juppé, conscient des limites de pareille entreprise. Juppé-Rousset-Gleyze qui sont, ou ont été maires, et leurs équipes, vont pouvoir ouvrir ce qui doit être un temps fort de la démocratie locale. Réjouissons-nous que l'on puisse y rechercher et apporter des solutions à la crise actuelle.



Joël Aubert

*Crédit Photo :*  
*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 20/01/2019*  
*[Url de cet article](#)*